



LA CHARTE DU SUPPORTER

« RED BLUE ANGELS »

Etant membre du club des Supporters de la Berrichonne Football : « RED BLUE ANGELS », je m'engage à suivre les règles faisant partie de la charte du supporter.

Règle n°1 : Je ne dois en aucun cas prêter, louer ou vendre ma carte d'abonnée. Celle-ci est personnelle et nominative.

Règle n°2 : Je m'engage à venir chanter et dynamiser le Stade avec le groupe de supporters pendant toute la durée du match à domicile lors de mes présences. Dans le cas contraire, la carte abonnée sera détruite et non remboursable.

Règle n°3 : Je m'engage à avoir un comportement exemplaire en toute occasion. Si je porte un signe distinctif des RED BLUE ANGELS (écharpes, casquettes, polos...) je représente le groupe. Je dois montrer une image positive.

Règle n°4 : Je respecte les règles de sécurité de tous les stades dans lesquels j'irai.

Règle n°5 : Je respecte les équipes mais aussi les supporters adverses autant à domicile qu'à l'extérieur.

Règle n°6 : Je m'engage à être respectueux avec l'ensemble des membres des RED BLUE ANGELS.

Règle n°7 : J'accepte les drapeaux, tifos et participe aux animations organisées par les RED BLUE ANGELS.

Règle n°8 : Je ne dois faire transparaître aucun signe ou prise de parole politique ou religieuse lors de rassemblement avec les RED BLUE ANGELS dans et en dehors des stades.

Règle n°9 : J'exprime mon attachement à la Berrichonne et à son équipe, je leur apporte mon appui.

Règle n°10 : Je suis responsable de mes actes et ma responsabilité n'engage en rien celle des RED BLUE ANGELS et de la Berrichonne Football.